

Soutien à la participation des habitants et à la vie associative

La géographie prioritaire (méthode INSEE carroyage et revenu par habitants, dialogue Etat-Collectivités)

Le sur-mesure (ajustement à travers les ABS, prise en compte des singularités territoriales)

Mobilisation du droit commun  
Articulation avec les autres stratégies



Commission présidée par Mohamed Mechmache : favoriser la diversité des modalités de concertation, pluralités des contributions

Mise en place de Conseils Locaux de la Refondation (CLR) : élus, habitants, associations, acteurs privés, services publics

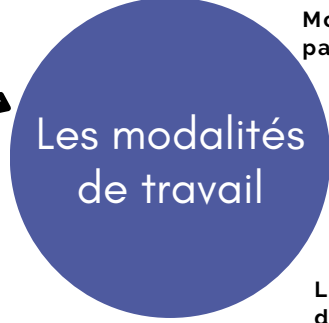


L'emploi, formation, insertion, emploi et entrepreneuriat)

Les transitions (santé, numérique, écologie)

La sécurité (laïcité, citoyenneté, valeurs de la républiques)

L'émancipation (réussite éducative, sport, culture et lutte contre les discriminations)



Mobilisation des partenaires privés

Renouvellement de la politique associative

Le renforcement des coopérations



Participation citoyenne : concertation jusqu'à fin oct.2023

Géographie prioritaire définitive pour le 31/12 max (chiffres et dialogue Etat-Collectivités dès avril)

Signature pour 31 mars 2024

